

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 03 NOVEMBRE 2011**

**Compte-Rendu**

**PRESENTS :**

M. DUVERGNE, Président,

Nombre de Conseillers

M. BIGOT, Mme GARVIK, M. HENNEBEL, Mme DUBRUEL, M. SICOT, Mme SAVARY,  
M.DAUGE (du rapport 2011-179 au rapport 2011-189), Adjoint

en exercice : 29

M.LORILLARD, M.GULIA, Mme ESNARD, M. LAURENT, Mme BELPAUME, M. FRESNE,  
Mme ROTA SCORLASETI, Mme DELAGARDE, Mme MATHON, Mme AUDUSSEAU,  
M. AUSSEIL, M. LAPORTE, M.METIVIER, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE PROCURATION :**

▪ M DAUGE

à M. DUVERGNE

(du vœu jusqu'au rapport 2011-178 inclus)

▪ MME QUEVERDO

à M.SICOT

▪ M.LUMEAU

à M.HENNEBEL

▪ Mme JOUSSERAND

à Mme GARVIK

▪ Mme DESJONQUIERES

à Mme DELAGARDE

▪ M.LASSALLE

à M.METIVIER

**ABSENTE EXCUSEE :**

Mme HAVARD

**ABSENTS :**

▪ M. SELAME

▪ Mme JARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M.LORILLARD

# Ordre du jour

VCEU

demandant au Gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 %  
de la cotisation pour la formation des agents territoriaux

## **A - ADMINISTRATION GENERALE**

2011-178 - Création d'une commission permanente chargée du suivi des Services Publics Locaux Délégués

## **B - FINANCES**

2011-179 - Opération Brèche II - Compte rendu d'activité - bilan prévisionnel 2010 - remise d'ouvrage à la Ville de l'ascenseur

2011-180 - ~~Tarifs d'occupation du domaine public pour le Marché de Noël 2011~~ RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

## **C - PERSONNEL**

2011-181 - ~~Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2012~~ RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

2011-182 - Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent de la piscine municipale de CHINON à la Communauté de Communes du Véron

## **D - CULTURE**

2011-183 - Confirmation de l'inscription des crédits « Ville d'Art et d'Histoire » au budget 2011

2011-184 - Convention entre l'Université F.Rabelais CETU - ELMIS Ingénierie et la Ville de CHINON

## **E - JEUNESSE - SPORT**

2011-185 - Etat annuel d'actualisation du volume d'heures pour 2011 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay - période de septembre à décembre 2011

## **F - URBANISME**

2011-186 - Périmètre de sauvegarde - affaires foncières FISAC

2011-187- Réforme de la fiscalité de l'urbanisme - Taxe d'aménagement

## **G - COOPERATION DECENTRALISEE**

2011-188 - Prélèvement au titre de chacun des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement en vue de contribuer au financement d'actions de Coopération Décentralisée

2011-189 – Appui institutionnel à Luang Prabang – Barème applicable aux frais de mission

## **H - DECISIONS**

Le Jeudi 3 Novembre 2011, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18 H 00, M. DUVERGNE ouvre la réunion, constate que le quorum est atteint.

M. Jean-Paul LORILLARD est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. DUVERGNE aborde l'ordre du jour.

## **VŒU**

*Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :*

*-ADOPTE le vœu de soutien au CNFPT pour que le Gouvernement renonce à l'amputation de 10 % de la cotisation des collectivités pour la formation des agents territoriaux.*

## **A - ADMINISTRATION GENERALE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

*- CREE une commission permanente chargée du suivi des Services Publics Locaux Délégués.*

*Après vote à bulletin secret*

*- En ELIT les membres ainsi :*

*- A L'UNANIMITE*

▪ MM. HENNEBEL, LORILLARD, AUSSEIL, LAPORTE

*- A LA MAJORITE*

▪ M.BIGOT

## **B - FINANCES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à LA MAJORITE :*

*- APPROUVE le compte-rendu annuel d'activité 2010 de la SET pour l'opération de la Brèche, tel qu'il résulte des éléments financiers de programmation,*

*- APPROUVE le bilan prévisionnel de l'exercice 2011,*

*- APPROUVE le principe de cession de l'ascenseur par la SET à la Ville, qui permet la récupération de la TVA sur l'ensemble des opérations liées au financement de cet équipement,*

*- APPROUVE les conditions financières de cette cession, soit 279 114,97 € TTC,*

*- AUTORISE M. le Maire à signer au nom de la Ville le procès-verbal de remise d'ouvrage à la Ville de CHINON,*

*- ACCEPTE cette opération dans les conditions détaillées ci-dessus,*

*- ACCEPTE l'avenant à la Convention Publique d'Aménagement,*

*- AUTORISE M. le Maire à le signer.*

## **C - PERSONNEL**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de mise à disposition d'un agent de la piscine municipale de CHINON à la Communauté de Communes du VERON,
- **AUTORISE** M. le Maire à le signer.

## **D - CULTURE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **CONFIRME** l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des actions « Ville d'Art et d'Histoire », soit 26 000,00 € au Budget 2011,
- **SOLLICITE** de la DRAC une subvention sur ce montant total, selon les critères de la convention « Ville d'Art et d'Histoire » signée avec le Ministère de la Culture et de la Communication,
- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme DUBRUEL à signer la convention de partenariat avec l'Université François Rabelais pour l'année 2011,
- **DIT** que la somme de 1 500,00 € est inscrite au Budget 2011,

## **E - JEUNESSE ET SPORT**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** l'état d'actualisation du volume d'heures d'utilisation des équipements sportifs municipaux par le Collège Jean Zay pour la période de septembre à décembre 2011,
- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme QUEVERDO à le signer.

## **F - URBANISME**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **DECIDE** de se doter d'un outil permettant l'exercice du droit de préemption sur les fonds de commerce et/ou artisanaux, et sur les baux commerciaux en centre ville,
- **DELIMITE** le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat,
- **DIT** que cet outil viendra s'intégrer au programme d'actions FISAC à mettre en œuvre d'ici la fin de l'année 2011,
- **PREND ACTE** du remplacement de la Taxe Locale d'Équipement par la Taxe d'Aménagement, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2012,
- **FIXE** le taux de la Taxe d'Aménagement à 2 %,
- **DIT** que les opérations de logements sociaux en seront totalement exonérées.

## **G - COOPERATION DECENTRALISEE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :*

- **APPROUVE** le prélèvement de 2 000,00 € au titre du Budget annexe de l'Eau et de 4 000,00 € au titre du Budget annexe de l'Assainissement en vue de contribuer au financement de projets développés à TENKODOGO, dans le cadre des conventions signées au titre du troisième programme de coopération décentralisée,

- **FIXE** à 120,00 € par jour le montant des « per diem » pour les missions effectuées au LAOS dans le cadre de la coopération décentralisée avec LUANG PRABANG.

## **I - DECISIONS**

### **♦ Décision 2011-144 du 14 Septembre 2011**

Renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel dont les caractéristiques sont les suivantes :

|   |                        |
|---|------------------------|
| • Montant de la ligne de trésorerie :       | 150 000 Euros          |
| • Taux :                                    | Euribor 3 mois moyenné |
| • Marge :                                   | 1,00 %                 |
| • Durée :                                   | 1 an                   |
| • Réserve :                                 | 0,10 %                 |
| • Périodicité de facturation des intérêts : | trimestrielle          |

### **♦ Décision 2011-145 du 14 Septembre 2011**

Renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne dont les caractéristiques sont les suivantes :

|   |   |
|---|---|
| • Montant de la ligne de trésorerie :       | 200 000 Euros   |
| • Taux :                                    | Euribor 1 semaine   |
| • Marge :                                   | + 1,47 %  |
| • Durée :                                   | 1 an  |
| • Périodicité de facturation des intérêts : | mensuelle   |
| • Frais de dossier :                        | 300,00 Euros  |
| • Commission d'engagement :                 | Néant   |
| • Commission de mouvement :                 | Néant   |
| • Commission de non-utilisation :           | 0.17 % de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts. |

### **♦ Décision 2011-10 du 18 janvier 2011**

Est conclu un avenant n° 2 au bail professionnel d'un local situé 22, place Jeanne d'Arc à CHINON avec la Mutualité Sociale Agricole BERRY-TOURAINNE, 19, Avenue de Vendôme, 41023 BLOIS Cedex. Le contrat initial est prolongé jusqu'au 31 mai 2011. Le loyer total dû par la MSA BERRY-TOURAINNE pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au 31 Mai 2011 s'élève à la somme de 8 292,55 €.

♦ **Décision 2011-173 du 29 septembre 2011**

Est conclu un marché avec la Société HEGRON pour l'extension et le renouvellement du réseau d'eaux usées de la Cité Rochambeau. Le montant du marché s'élève à 211 015,00 € HT, soit 252 373,94 € TTC.

♦ **Décision 2011-174 du 29 septembre 2011**

La décision **2011-145** est **annulée et remplacée** comme suit :

Renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne dont les caractéristiques sont les suivantes :

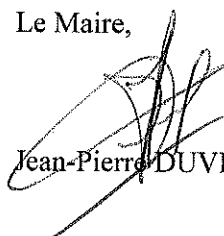
|   |  |
|---|--|
| • Montant de la ligne de trésorerie :       | <b>150 000 Euros</b>   |
| • Taux :                                    | Euribor 1 semaine  |
| • Marge :                                   | + 1,47 %   |
| • Durée :                                   | 1 an   |
| • Périodicité de facturation des intérêts : | mensuelle  |
| • Frais de dossier                          | 300,00 Euros   |
| • Commission d'engagement :                 | Néant  |
| • Commission de mouvement :                 | Néant  |
| • Commission de non-utilisation :           | 0.17 % de la différence entre<br>le montant de la ligne de trésorerie et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts. |

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.

Date de publication : 8 novembre 2011

Certifié conforme,  
Le Maire,

  
Jean-Pierre DUVERGNE.

